



Le lundi 16 avril 2018

Chers parents,

Par ce journal aux parents, nous voulons vous faire parvenir des nouvelles de l'école.

Dates importantes à mettre à votre agenda

Mercredi 25 avril 2018 :	Journée de classe
Vendredi 18 mai :	Journée de classe
Lundi 18 juin 2018 :	Journée pédagogique flottante

Conseil d'établissement

Prenez note que la prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu **le lundi 28 mai à 18 h 30**, au local 127. Les procès-verbaux de chacune des rencontres sont déposés sur notre site internet au www.ecoleprimairest-colomban.com.

Évaluations (3e étape & fin d'année)

La fin de l'année et la fin de l'étape arrivent à grands pas.

La 3e étape vaut pour 60 % de l'année scolaire. De plus, les épreuves obligatoires d'écriture et de lecture à la fin du 2^e cycle ainsi que les épreuves de français et de mathématique à la fin du 3^e cycle comptent pour 20 % du résultat final de l'élève. Nous tenons à vous informer que les élèves seront en période d'évaluation à compter du 8 mai et ce, jusqu'au 23 juin inclusivement.

La présence de vos enfants est essentielle durant cette période. Toute absence doit être signalée auprès du secrétariat de l'école (450-569-2676).

Les voyages récréatifs ne sont pas des motifs reconnus pour motiver l'absence d'un enfant à une ou plusieurs épreuves.

Frais aux parents - Achats regroupés

Nous tenons à vous informer de l'orientation qui a été prise concernant les frais chargés aux parents.

- Considérant le processus de demandes de soumissions laborieux;
- Considérant que retenir le plus bas soumissionnaire n'est pas un gage de qualité;
- Considérant que la gestion et la distribution des commandes par classe sont complexes et fastidieuses;
- Considérant que certains items non périssables ne peuvent être facturés aux parents (gestion minutieuse pour les enseignants);
- Considérant le désir de certains parents à effectuer ces achats avec leurs enfants;
- Considérant que plusieurs parents ne sont pas intéressés par ce processus, car ils désirent récupérer des items de l'année précédente;
- Considérant que certains parents considèrent pouvoir faire des économies en choisissant le fournisseur et le moment où ils feront leurs achats;
- Considérant que l'école doit prévoir faire l'achat de matériel pour l'ensemble des élèves et ensuite doit absorber financièrement le surplus;
- Considérant le désir d'une majorité d'élèves d'avoir des effets scolaires personnalisés, à leur image;

Résolution CE-045-1718-035

Le conseil d'établissement propose qu'il n'y ait plus d'achats regroupés hormis pour certains effets au préscolaire qui doivent être uniformes. Résolution adoptée à l'unanimité.

Journée pédagogique du 25 avril et du 18 mai

Prendre note qu'en raison de la fermeture générale du mardi 23 janvier dernier, ainsi que celle d'hier le 16 avril, **les journées pédagogiques prévues le mercredi 25 avril et le vendredi 18 mai deviennent donc des journées de classe.**

On bouge au cube

Nous continuons toujours à bouger...

Maintenant tous les vendredis matins dès l'arrivée des élèves nous consacrons une quinzaine de minutes à une marche en grand groupe. Cela contribue à vivre des matinées plus concentrées.

Voyages

Nous avons reçu plusieurs demandes d'accommodements de la part de parents qui partent voyage avec leurs enfants et qui désirent que les enseignants fournissent du travail, ou que ceux-ci modifient et déplacent les dates prévues pour les évaluations. Vous devez comprendre que ces demandes créent une surcharge importante pour les enseignants et que ces choix personnels de quitter durant l'année scolaire doivent être assumés par les parents.

À cet effet, le conseil d'établissement a adopté la résolution suivante à la séance régulière du conseil d'établissement tenue le 22 janvier 2018,

Résolution CE-045-1718-027

« Il est proposé qu'aucune planification de travail scolaire ne soit faite par les enseignants lorsque des parents font le choix de prendre des vacances pendant des jours scolaires. À titre suggestif, si vous voulez que votre enfant poursuive certains apprentissages, vous pouvez lui demander de lire ou de rédiger un journal de bord. » Résolution adoptée à l'unanimité.

Cette résolution sera maintenant incluse dans les règlements de l'école que vous retrouverez dans l'agenda scolaire de votre enfant.

SCP

Certains élèves éprouvent présentement des difficultés à maîtriser leurs ardeurs et leurs comportements. Dorénavant, vous serez avisés des écarts de conduite via un billet de communication qui sera broché à l'agenda de votre enfant. Nous vous demandons de bien vouloir signer ces billets afin que l'on puisse constater que vous en avez pris connaissance.

Merci pour votre collaboration.

Vêtements extérieurs

Dame nature est très capricieuse depuis les dernières semaines. Par ailleurs, ceci nous cause aussi plusieurs soucis, car bon nombre d'enfants ne portent pas les vêtements appropriés aux diverses variations de la température, et ce, malgré les consignes que nous leur avons indiquées.

Alors, prenez note que pour les prochaines semaines, votre enfant portera à l'extérieur, les vêtements avec lesquels il aura quitté la maison le matin même.

Par ailleurs, tant que la cour d'école ne sera pas complètement balayée, nous vous prions de fournir une 2^e paire de chaussures à votre enfant afin de préserver l'état des planchers.

Changement à l'horaire

Afin d'éviter les dérangements inutiles en classe, nous vous demandons d'inscrire les changements à l'horaire de votre enfant **dans son agenda le matin avant qu'il quitte la maison.** (service de garde, autobus, vous venez chercher votre enfant...)


Katia Gervais
Directrice